

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim
Z.A Hellieule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

C.A.S.F.C.
CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES,
FAMILIALES ET CULTURELLES

9, Rue du Château
88700 RAMBERVILLERS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim
Z.A Hellieule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

C.A.S.F.C.
CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES,
FAMILIALES ET CULTURELLES

9, Rue du Château
88700 RAMBERVILLERS

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009
(Article 225-100 du code de Commerce)

Mesdames et Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport sur l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association établis en Euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants.

J'ai été amené à apprécier la continuité des règles et méthodes comptables, ainsi que les estimations qui ont été faites par le conseil d'administration.

Les appréciations s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

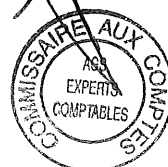
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Dié des Vosges
Le 11 Mai 2010

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Représentée par Fabien BLOT
Commissaire aux Comptes



SAS AGS EXPERTS COMPTABLES

Commissaire aux Comptes de Sociétés
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY
12, rue Emile Durkheim
Z.A Hellioule 2 - BP 5165
88105 SAINT-DIE-DES-VOSGES Cedex
Tél.: 03 29 56 19 89
Fax: 03 29 55 06 20

**C.A.S.F.C.
CENTRE D'ACTIVITES SOCIALES,
FAMILIALES ET CULTURELLES**

**9, Rue du Château
88700 RAMBERVILLERS**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS VISEES A
L'ARTICLE 612-5 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L 612-5 du code de commerce, et préalablement autorisées par votre Conseil d'Administration.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes d'exercice professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Néant

Par ailleurs, en application de l'article D 92 du décret du 23 mars 1967, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE

1/ Nature et objet de la convention

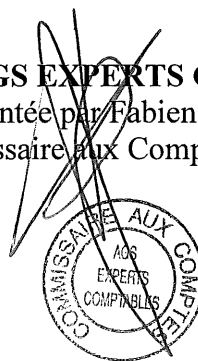
L'association rembourse à ses administrateurs les frais de déplacement exposés dans l'exercice de leur fonction.

Personne intéressée pour l'exercice 2009 : Monsieur Guy RENARD, Président.

Données chiffrées : Le montant remboursé s'établit à 1 554 € au titre de l'exercice 2009.

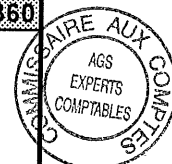
Fait à Saint-Dié des Vosges
Le 11 mai 2010

SAS AGS EXPERTS COMPTABLES
Représentée par Fabien BLOT
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF CASFC AU 31/12/2009

ACTIF	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	5 934	5 934		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Terrains	9 818	5 808	4 010	4 106
Constructions	537 738	334 888	202 850	221 311
Installations techniques, matériel et outillage	90 796	58 947	31 849	25 682
Autres immobilisations corporelles	186 599	148 529	38 070	53 200
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations Financières				
Participations et créances rattachées à des participations	51 089		51 089	49 350
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	33 537		33 537	33 273
TOTAL I	915 511	554 106	361 405	386 923
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	1 117		1 117	1 285
En-cours de production (biens et services)	3 280		3 280	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 922		5 922	5 154
Créances				
Créances redevables et comptes rattachés	40 634		40 634	64 073
Autres créances	90 996		90 996	75 884
Valeurs mobilières de placement	54 654		54 654	54 654
Disponibilités	687 519		687 519	733 822
Charges constatées d'avance	9 228		9 228	6 987
TOTAL III	893 351	0	893 351	941 860
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion VI				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 808 861	554 106	1 254 756	1 328 783



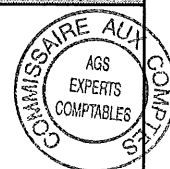
BILAN PASSIF CASFC AU 31/12/2009

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise	180 756	180 756
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d'investissement	10 251	11 533
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement		
Réserve de compensation	7 692	20 477
Réserve de trésorerie	45 089	45 089
Autres réserves	406 493	329 367
Report à nouveau	-234 349	-191 895
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-40 922	34 673
Subventions d'investissement (renouvelables)	111 887	124 900
Provisions réglementées		
Provisions pour réserve de trésorerie		
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 605	1 605
TOTAL I	488 503	556 504
COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 000	11 000
TOTAL III	11 000	11 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit	498 980	529 337
Emprunts et dettes financières divers	611	652
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 034	89 245
Dettes sociales et fiscales	144 010	138 093
Dettes sur immob. et comptes rattachés		
Autres dettes	5	100
Produits constatés d'avance	1 613	3 852
TOTAL IV	755 253	761 279
Ecart de conversion V		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 254 756	1 328 783



COMPTE DE RESULTAT CASFC DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

	Exercice N 31/12/09	Exercice N 31/12/08	Ecart N/N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	637	729	-92	-12,58%
Production vendue de Biens et Services	229 138	235 526	-6 387	-2,71%
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	229 775	236 254	-6 479	-2,74%
Production stockée	3 280			
Dotations et produits de tarification	484 051	485 970	-1 919	-0,39%
Production immobilisée				
Subvention d'exploitation	209 602	202 056	7 546	3,73%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	475 170	436 276	38 894	8,91%
Autres produits	15 963	12 681	3 282	25,88%
TOTAL I	1 417 841	1 373 237	41 324	3,01%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	1 932	2 045	-113	-5,54%
Variation de stock (marchandises)		20 504	-20 504	-100,00%
Achats de matières premières et autres approvisionnements	31 401	30 013	1 387	4,62%
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	169	-1 085	1 254	-115,55%
Autres achats et charges externes	283 581	273 518	10 064	3,68%
Impôts, taxes et versements assimilés	59 387	61 615	-2 228	-3,62%
Salaires et traitements	808 721	707 189	101 532	14,36%
Charges sociales	228 485	212 509	15 975	7,52%
Dotations aux amortissements et provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	64 333	60 163	4 170	6,93%
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	5 607	1 620	3 988	246,22%
TOTAL II	1 483 617	1 368 091	115 525	8,44%
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-65 776	5 146	-74 202	-1442,04%
QUOTES-PARTS RESULTATS SUR OPERATION FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				



COMPTE DE RESULTAT CASFC DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

	Exercice N 31/12/09	Exercice N 31/12/08	Ecart N/N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	1 803	1 498	304	20,32%
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	7	5	1	19,85%
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		5 322	-5 322	-100,00%
TOTAL V	1 809	6 826	-5 016	-73,49%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	1 132	1 534	-402	-26,20%
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	1 132	1 534	-402	-26,20%
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)	677	5 292	-4 615	-87,20%
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-65 099	10 437	-78 816	-755,14%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		100	-100	-100,00%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 512	23 077	436	1,89%
Reprises sur fonds pour compensation amortissements	1 281	1 281	0	0,00%
TOTAL VII	24 794	24 458	336	1,37%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	617	222	395	177,41%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL VIII	617	222	395	177,41%
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	24 177	24 236	-59	-0,24%
Impôts sur les bénéfices (IX)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 444 444	1 404 521	36 643	2,61%
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 485 366	1 369 848	115 518	8,43%
5 - EXCEDENTS OU DEFICITS	-40 922	34 673	-75 595	-218,02%



*Annexe***Désignation: ASSOCIATION CASFC****Exercice clos le 31/12/2009**

Nom de l'entreprise	Centre d'Activités Sociales, Familiales et Culturelles
Adresse	9, rue du Chateau 88700 RAMBERVILLERS

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

- 1 Règles et méthodes comptables
- 2 Engagements financiers
- 3 Notes sur le bilan actif
- 4 Notes sur le bilan passif
- 5 Informations diverses

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 20 avril 2010 par le conseil d'administration.



1 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
 - permanence des méthodes comptables ;
 - indépendance des exercices ;
- et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation prévue ; En application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, il a été opté sur les comptes précédents pour un traitement prospectif.

Immobilisations incorporelles :

Logiciels : 1 an.

Immobilisations corporelles :

Agencements installations : 5 à 25 ans.

Matériel et outillage : 3 à 10 ans.

Mobilier et matériel de bureau : 3 à 8 ans.

Matériel informatique : 3 ans.

Matériel de transport : 5 ans.

- Stocks : ils sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

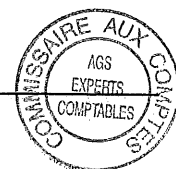
Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée lorsque la valeur brute d'inventaire est supérieure à la valeur de réalisation.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Le 21 avril 2009, l'association C.A.S.F.C représentée par Monsieur Guy RENARD a conclu avec la Congrégation des sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy un acte de location assortie d'une promesse unilatérale de vente portant sur l'ensemble immobilier situé 9 Rue du Château et 24 Rue Aristide Briand à RAMBERVILLERS (88700).

Ainsi, l'association C.A.S.F.C s'engage pour une durée de 15 années à partir du 21 avril 1999 pour finir le 20 avril 2024 à verser un loyer annuel s'élevant à 24.860,88 € payable d'avance en douze mensualités égales soit 2.071,74 € chacune.

A l'expiration de la durée de location, soit le 20 avril 2024, la Congrégation des sœurs de la doctrine chrétienne de Nancy promet au C.A.S.F.C. de lui vendre les droits et biens de l'ensemble immobilier moyennant un prix de 1 €. Le C.A.S.F.C. a accepté cette faculté qui lui est offerte mais n'a pris aucun engagement d'acquiescer, se réservant d'user de cette faculté dans les délais et conditions impartis.



Annexe

Désignation: ASSOCIATION CASFC

Exercice clos le 31/12/2009

2 Engagements financiers

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements : Intérêts sur prêts restant à échoir	2.105

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti : Emprunts auprès des établissements de crédit	49.128

3 Notes sur le bilan actif

Fonds commercial	Non applicable
------------------	----------------

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	5.934			5.934
Immobilisations corporelles	810.758	36.857	22.664	824.951
Immobilisations financières	82.624	2.002		84.626
Total	899.316	38.859	22.664	915.511
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	5.934			5.934
Immobilisations corporelles	506.458	64.333	22.618	548.173
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
Total	512.392	64.333	22.618	554.107

Charges constatées d'avance	9.228
-----------------------------	-------



Annexe

Désignation: ASSOCIATION CASFC

Exercice clos le 31/12/2009

Produits à recevoir	85.309
---------------------	--------

4 Notes sur le bilan passif

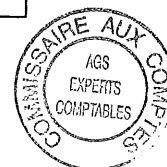
Capital social - Actions ou parts sociales	Non applicable
--	----------------

Provision				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	1.605			1.605
Provisions pour risques et charges	11.000			11.000
Provisions pour dépréciation				
Total	12.605			12.605

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	49.128	10.658	32.616	5.854
Dettes financières diverses	450.463	450.463		
Fournisseurs	110.034	110.034		
Dettes fiscales & sociales	144.010	144.010		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5	5		
Produits constatés d'avance	1.613	1.613		
Total	755.253	716.783	32.616	5.854

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable
--	----------------

Produits constatés d'avance	1.613
-----------------------------	-------



5 Informations diverses

Effectifs moyen employé durant l'exercice 2009 (E.T.P.)	
Cadres	2,61
Employés	11,91
Employés CI-RMA	-
Contrats aidés (CAE – CAV)	28,84

Subventions investissements reçues sur l'année	10.000
--	--------

Subventions d'exploitation encaissées durant l'année	
AM & FDS : Aide à l'accompagnement	69.733
AM & FDS : Convention ACI	18.500
CASFC : Accueil Ecoute	31.500
CASFC : PIVOD	6.710
REFERENT RMI : DVIS/DFI	49.262
CHRS : Dotation Globale Financière DDASS	487.926

